

28 septembre 1976 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

DICOURS DE MONSIEUR VALÉRY GISCARD D'ESTAING, CONGRES DE L'ALLIANCE COOPERATIVE INTERNATIONALE - PALAIS DE L'UNESCO - MARDI 28 SEPTEMBRE 1976.

MONSIEUR LE PRESIDENT, MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL, MESSIEURS LES MINISTRES, MESDAMES ET MESSIEURS LES COOPERATEURS, JE VOUDRAIS D'ABORD DIRE A MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL DE L'UNESCO COMBIEN JE SUIS HEUREUX QUE CETTE REUNION ME PERMETTE DE RENDRE VISITE A SON ORGANISATION ET SOULIGNER, A CETTE OCCASION, L'IMPORTANCE QUE LA FRANCE ATTACHE A LA CULTURE SOUS TOUTES SES FORMES. NOUS NOUS REJOUISSONS D'ETRE LE PAYS HOTE DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE QUI CONSACRE SES EFFORTS A SON DEVELOPPEMENT PARCE QUE NOUS SAVONS BIEN QUE LE PROGRES FINAL DE L'HUMANITE S'ACCOMPLIRA PAR L'EDUCATION, PAR LA SCIENCE ET PAR LA CULTURE. MESDAMES ET MESSIEURS LES COOPERATEURS, NOUS VIVONS A UNE EPOQUE PLACEE SOUS LE SIGNE DE L'INTERDEPENDANCE DES HOMMES ET DE LA MONDIALISATION PROGRESSIVE DES PROBLEMES. QU'EN UN ENDROIT DE NOTRE PLANETE LA SECHERESSE VIENNE DETERIORER LES RECOLTES, QU'UNE MATIERE PREMIERE SE RAREFIE, ET VOICI LES COURANTS COMMERCIAUX QUI SE MODIFIENT, LES PRIX QUI AUGMENTENT, LES MONNAIES QUI FLOTTENT, LES INVESTISSEMENTS ET L'EMPLOI QUI, DANS CHAQUE PAYS, S'EN TROUVENT AFFECTES. CETTE SOLIDARITE DES HOMMES AU NIVEAU DE L'ESPECE HUMAINE EST, EN REALITE, UN BIEN ET UN ACQUIS DE NOTRE EPOQUE. MAIS ELLE POSE AUSSI DES PROBLEMES PARTICULIEREMENT DIFFICILES AUX RESPONSABLES POLITIQUES DES DIFFERENTS PAYS QUI NE DISPOSENT PAS ENCORE DES STRUCTURES DE CONCERTATION ET DE DECISION MONDIALES NECESSAIRES POUR RECHERCHER LES SOLUTIONS. SI J'AI TENU, A L'INVITATION DE VOTRE PRESIDENT, MONSIEUR ROGER KERINEC, A PARTICIPER A L'OUVERTURE DE CE 26EME CONGRES, C'EST PRECISEMENT PARCE QUE JE VOIS DANS VOTRE ALLIANCE COOPERATIVE INTERNATIONALE UNE DE CES STRUCTURES QUI PEUVENT APPORTER LEUR CONTRIBUTION A LA RECHERCHE DU NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL. CETTE AMBITION EST, JE CROIS, A LA MESURE DES MOYENS DE VOTRE ALLIANCE QUI PROCLAME, AVEC UNE LEGITIME FIERTE QUOIQUE LES CHIFFRES SOIENT PARFOIS SOUMIS A DISCUSSION, VOUS L'AVEZ DIT, M. KERINEC, SON POUVOIR FEDERATEUR DE 326 MILLIONS DE COOPERATEURS APPARTENANT A 65 PAYS. ET NOUS NOUS REJOUISSONS QUE, POUR LA 5EME FOIS DE VOTRE HISTOIRE, VOTRE ALLIANCE AIT CHOISI DE MENER SES TRAVAUX A PARIS, SOUS UNE JUDICIEUSE PRESIDENCE FRANCAISE ET AU PALAIS DE L'UNESCO. JE VEUX, A CETTE OCCASION, ADRESSER, A CHACUNE ET A CHACUN D'ENTRE VOUS, MES SOUHAITS DE BIENVENUE ET D'AGREABLE SEJOUR DANS LA CAPITALE DE NOTRE PAYS QUI S'EST VOULU, DE TOUT TEMPS, TERRE D'ACCUEIL POUR LES IDEES DES PROGRES HUMAINS. NEANMOINS, LE BREF DISCOURS QUE JE VOUDRAIS VOUS ADRESSER N'EST PAS SEULEMENT CELUI D'UN HOTE, ACCUEILLANT DES INVITES, C'EST CELUI D'UN CHEF_D_ETAT RESPONSABLE - LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE FRANCAISE - QUI VIENT DEMANDER A UNE ORGANISATION RESPONSABLE - L'ALLIANCE COOPERATIVE INTERNATIONALE -

D'APPORTER SA CONTRIBUTION A LA SOLUTION DES PROBLEMES DE NOTRE TEMPS.
CETTE CONTRIBUTION PEUT ETRE, A MES YEUX, D'UNE DOUBLE _NATURE : - AU NIVEAU NATIONAL : EN SERVANT D'EXEMPLE AU PROGRES ECONOMIQUE ET SOCIAL £ - AU NIVEAU INTERNATIONAL : EN ETANT UN INSTRUMENT PRIVILEGIE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT

AU NIVEAU NATIONAL, D'ABORD. DANS UN GRAND NOMBRE DE PAYS, JE DIRAI A L'HEURE ACTUELLE, SANS DOUTE, DANS LA TOTALITE DES PAYS, DES REFLEXIONS SONT EN-COURS AFIN DE DONNER UN MEILLEUR CONTENU A LA VIE DE TRAVAIL AFIN DE FAIRE DES ENTREPRISES DE VERITABLES COMMUNAUTES HUMAINES. CHAQUE PAYS A SA MANIERE DE VOIR ET IL SERAIT NAIF D'IMAGINER QU'UN EXEMPLE QUELCONQUE PUISSE S'EXPORTER AUTOMATIQUEMENT D'UNE NATION A UNE AUTRE. ET IL SERAIT, JE CROIS EGALEMENT NAIF DE CROIRE QU'IL SOIT POSSIBLE D'INVENTER UNE FORMULE ABSTRAITE, IMAGINEE SEULEMENT A-PARTIR DE PRINCIPES ET NON DE REALITES, ET DONT LA MULTITUDE DES QUALITES UTOPIQUES NE SERAIT PAS VERIFIEE PAR LA RARETE DES APPLICATIONS CONCRETES. A CET EGARD, LE MOUVEMENT COOPERATIF PRESENTE DEUX CARACTERISTIQUES QUI LUI CONFERENT UNE VALEUR D'EXEMPLE : - IL EXISTE - ET IL EXISTE PRESQUE PARTOUT. SON EXISTENCE ELLE-MEME, L'ANCIENNETE DE SA TRADITION DANS UN PAYS COMME LA FRANCE MAIS DANS BEAUCOUP D'AUTRES PAYS, TEMOIGNE DE LA POSSIBILITE CONCRETE D'HUMANISER LE MILIEU DE TRAVAIL ET DE CREER UNE COMMUNAUTE D'HOMMES DANS L'ECONOMIE. LES ENTREPRISES COOPERATIVES NAISSENT LE PLUS SOUVENT D'INITIATIVES LOCALES, ELLES CONSERVENT EN-GENERAL DES DIMENSIONS HUMAINES ET ELLES CONSTITUENT DES POLES DE RESISTANCE EFFICACE AUX EXODES DES TRAVAILLEURS OU A LA DEVITALISATION DES ZONES RURALES. N'ETANT PAS FILIALES OU SUCCURSALES DE GROUPES NATIONAUX OU MULTINATIONAUX, ELLES ONT UNE AUTONOMIE DE GESTION REELLE. LE SYSTEME COOPERATIF EST AINSI LE CONTRAIRE DE LA CENTRALISATION ET DE LA BUREAUCRATIE. LE COOPERATEUR EST UN HOMME QUE L'ON CONVIE A NE PAS RESTER PASSIF, A NE PAS _COMPTER UNIQUEMENT SUR LES AUTRES. A UNE EPOQUE OU L'HOMME A TROP TENDANCE A SE DECHARGER DE SES RESPONSABILITES SUR AUTRUI, ET EN-PARTICULIER SUR L'ETAT, LE MOUVEMENT COOPERATIF OFFRE UNE CONCEPTION POSITIVE DE LA RESPONSABILITE. LE COOPERATEUR EST AUSSI UN HOMME QUI REFUSE LE CLIVAGE PRODUCTEUR - CONSOMMATEUR. EN CHERCHANT A COUVRIR L'ENSEMBLE DU DOMAINE QUI VA DE LA PRODUCTION A LA COMMERCIALISATION, IL FAIT DU CONSOMMATEUR UN ALLIE OU UN PARTENAIRE ET NON UN ADVERSAIRE DU PRODUCTEUR. LE COOPERATEUR EST ENFIN UN HOMME DE DEMOCRATIE : CETTE CARACTERISTIQUE S'EXPRIME NOTAMMENT PAR LE CELEBRE PRINCIPE "UN HOMME, UNE VOIX" NE DU MOUVEMENT COOPERATIF ET S'EFFORCE DE DONNER AU POUVOIR COOPERATIF UNE ORGANISATION QUI LIMITE LES RISQUES DE TENSION

LES FRANCAIS QUI ONT PARTICIPE DEPUIS SI LONGTEMPS A L'ASPIRATION DE L'HUMANITE VERS LA DEMOCRATIE, SE DEVAIENT DE PARTICIPER AU MOUVEMENT COOPERATIF. ILS L'ONT FAIT, IL Y A BIEN PLUS D'UN SIECLE, EN DEVELOPPANT DES COOPERATIVES OUVRIERES, DES COOPERATIVES D'HABITATION A LOYER MODERE, DES COOPERATIVES DE DISTRIBUTION, DE CONSOMMATION, DES BANQUES ET DES SOCIETES FINANCIERES. ET C'EST AINSI QUE LA PLUS IMPORTANTE BANQUE FRANCAISE EST UNE COOPERATIVE : LE CREDIT_AGRICOLE. ILS L'ONT FAIT AUSSI AU NIVEAU DES IDEES. C'EST, VOUS LE SAVEZ, UNE DES PASSIONS, UNE DES SPECIALITES DE NOTRE PEUPLE QUE DE PHILOSOPHER SUR TOUT ET DE TENTER DE TOUT RATIONALISER. LA COOPERATION N'A PAS ECHAPPE A CE PENCHANT NATIONAL ET C'EST AU COLLEGE DE FRANCE QUE CHARLES GIDES CREA UN PREMIER COURS SUR LE MOUVEMENT COOPERATIF EN LUI ASSIGNANT CE QU'IL A DECRIT COMME ETANT UN BUT DE "TRANSFORMATION SOCIALE ET NON DE SALUT INDIVIDUEL". J'AI DIT QUE LE DEUXIEME

SIGNE DISTINCTIF DU MOUVEMENT COOPERATIF EST QU'IL EXISTE PRESQUE PARTOUT, A L'EST, COMME A L'OUEST. IL S'AGIT BIEN D'UNE PHILOSOPHIE ORIGINALE DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE ET DE L'ENTREPRISE, QUI S'EST DEVELOPPEE A L'ABRI DE TOUTE DEPENDANCE POLITIQUE OU IDEOLOGIQUE TROP MARQUEE. AINSI ELLE SE DISTINGUE A LA FOIS DE L'ENTREPRISE CAPITALISTE ET DE L'ENTREPRISE COLLECTIVISTE, DE L'ECONOMIE LIBERALE COMME DE L'ECONOMIE CENTRALISEE. CETTE CONSTATATION TIENT SANS DOUTE A LA REMARQUABLE INDEPENDANCE DONT A TOUJOURS FAIT PREUVE VOTRE MOUVEMENT ET QUI RESTERA J'EN SUIS SUR DANS L'AVENIR LE RESSORT DE SON INSPIRATION. JE VOUDRAIS, MAINTENANT, APRES VOUS, MONSIEUR LE PRESIDENT, DIRE UN MOT DE LA CONTRIBUTION QUE LA COOPERATION PEUT APPORTER AUX PROBLEMES DU DEVELOPPEMENT

LA POLITIQUE EST UN PEU COMME LA GRAMMAIRE : LE POUVOIR APPARTIENT AUX MOTS. IL N'Y A PAS, D'UN COTE DES CHOSES, OBJECTIVISEES, ET DE L'AUTRE DES MOTS : IL N'Y QUE DES MOTS ASSOCIES AUX CHOSES ET CHACUNE DES LANGUES A MODELE CETTE ASSOCIATION ENTRE LES MOTS ET LES CHOSES A L'IMAGE DE SA PROPRE CONCEPTION DE LA VIE. LA LANGUE FRANCAISE N'ECHAPPE PAS A CETTE REGLE ET CE N'EST DONC PAS UN HASARD SI LE MOT COOPERATION Y REVET UN DOUBLE SENS : - CELUI DU SYSTEME COOPERATIF - CELUI DE L'AIDE AU PAYS EN DEVELOPPEMENT. S'IL Y A DE NOMBREUX MINISTRES FRANCAIS PRESENTS AUJOURD'HUI, J'AURAI PU AMENER AVEC MOI LE MINISTRE FRANCAIS DE LA COOPERATION ET, POURTANT, CE N'AURAIT PAS ETE LE VOTRE. MAIS LORSQU'IL PARCOURT LES ETATS DU MONDE ET EN PARTICULIER LES ETATS AFRICAINS, ENVERS QUI LA FRANCE SE SENT DES LIENS SI ETROITS QUE JE LES QUALIFIERAI DE PRESQUE CONSANGUINS, LA COOPERATION QUE NOUS PROPOSONS EST-ELLE DIFFERENTE DE LA VOTRE ? JE NE LE CROIS PAS. LORSQUE NOUS REPETONS QUE LA COOPERATION ENTRE LES PAYS DEVELOPPES ET LES PAYS EN DEVELOPPEMENT DOIT CONSISTER, NON PAS A TRANSPOSER, A EXPORTER, NOS PROPRES SYSTEMES DE DEVELOPPEMENT MAIS A "AIDER LES AUTRES A S'AIDER EUX-MEMES" N'EST-CE PAS UNE DES PHRASES-CLEF DE VOTRE MOUVEMENT QUE NOUS PRONONCONS ? ET C'EST DANS CET ESPRIT QUE LE GOUVERNEMENT FRANCAIS A PRIS, COMME VOUS LE RAPPELIEZ TOUT A L'HEURE, MONSIEUR LE DIRECTEUR GENERAL, L'INITIATIVE DE SUSCITER LA CONFERENCE NORD-SUD QUI, EN CE MOMENT MEME, CONTINUE SES TRAVAUX DE RECHERCHE ET DE PREPARATION D'UN NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE MONDIAL. TOUTES LES NATIONS, QUELLE QUE SOIT LEUR RICHESSE, QUELLE QUE SOIT LEUR IDEOLOGIE, ONT INTERET A CE QU'UN TEL ORDRE ECONOMIQUE NAISSE DE LA DISCUSSION ET DE LA CONCERTATION ENTRE LES PAYS ET NON DE RAPPORTS IMPOSES PAR LA FORCE. EN ECOUTANT LES ASPIRATIONS QUI ONT ETE EXPRIMEES TOUT A L'HEURE DANS CETTE ENCEINTE, JE PEUX VOUS DIRE QUE LE MODELE COOPERATIF ME SEMBLE BIEN REpondre AUX ASPIRATIONS DE NOMBREUX PAYS EN DEVELOPPEMENT. ON A BEAUCOUP ECRIT, VOUS LE SAVEZ, QUE L'EXISTENCE DE LEURS STRUCTURES ANCESTRALES, AVEC CE QU'ELLES COMPORTENT D'HABITUDE DE VIE COLLECTIVE, DE TRAVAIL EN COMMUN, D'ACCOUTUMANCE AU PARTAGE, FAVORISAIT L'ECLOSION DES COOPERATIVES ET LA MUTUALITE AURAIT ETE INSCRITE AINSI AVANT LA LETTRE DANS LEURS STRUCTURES TRADITIONNELLES. CETTE IDEE, QUOIQUE UTILE DOIT ETRE ACCUEILLIE AVEC PRECAUTION CAR LES STRUCTURES TRADITIONNELLES NE FAVORISAIENT PAS L'APPRENTISSAGE DE LA LIBERTE INDIVIDUELLE

OR, LE SYSTEME COOPERATIF EXIGE DE LA PART DES SOCIETAIRES UNE VOLONTE D'AGIR PAR EUX-MEMES ET POUR EUX-MEMES. IL SUPPOSE DONC L'ESPRIT D'ENTREPRISE. IL APPARTIENDRA A VOTRE 26EME CONGRES DE DEGAGER LES PRINCIPES D'ACTION NECESSAIRES POUR QUE LE MOUVEMENT COOPERATIF PUISSE SE DEVELOPPER DANS CES PAYS, SANS SUCCOMBER AUX PERILS QUI CONSISTENT A CE QUE CES MOUVEMENTS SOIENT APPROPRIES OU CENTRALISES PAR DES INSTANCES

BUREAUCRATIQUES. ET AINSI VOUS RENFORCEREZ LE CONTENU CONCRET DE LA DECISION DE VOTRE COMITE EXECUTIF DE FAIRE DE LA DECENNIE 1970 - 1980, AU MILIEU DE LAQUELLE NOUS SOMMES, LA "DECENNIE DU MOUVEMENT COOPERATIF". LES LIGNES D'ACTION QUE VOUS AUREZ A DEFINIR S'INSCRIRONT DANS LA PERSPECTIVE TRACEE EN 1974 PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES NATIONS-UNIES POUR APPELER LES ETATS A L'INSTAURATION D'UN NOUVEL ORDRE ECONOMIQUE INTERNATIONAL. ET D'AILLEURS VOTRE ALLIANCE INTERNATIONALE VIENT D'IMPLANTER DEUX BUREAUX, CELUI DE NEW DELHI ET CELUI DE MOSHI EN TANZANIE QUI TRAVAILLENT EFFICACEMENT A FAVORISER LES EXPERIENCES COOPERATIVES DE DEVELOPPEMENT EN ASIE ET EN AFRIQUE. L'EFFICACITE DE CETTE ACTION, ET CE SERA MA DERNIERE REMARQUE, PASSE EN EFFET PAR UN RAPPROCHEMENT ENTRE LES ORGANES COOPERATIFS ET LES ETATS. LES GOUVERNEMENTS ACHEMINENT LE PLUS SOUVENT LEUR AIDE EN DIRECTION DES PAYS EN DEVELOPPEMENT SOIT PAR DES CANAUX PUBLICS, SOIT EN STIMULANT DES ACTIONS COMMERCIALES OU INDUSTRIELLES QUI RESSEMBLENT EN REALITE A DES OPERATIONS D'EXPORTATION. OR, IL SEMBLE DE PLUS EN PLUS QUE CES FORMES D'AIDES OU QUE CES FORMES DE CREDIT, SANS PARTICIPATION LOCALE SUFFISANTE, SANS ETRE MELEES A LA VIE ECONOMIQUE DES ETATS, N'ATTEIGNENT PAS LEUR BUT.

POUR AMELIORER LA QUALITE ET L'EFFICACITE DE LEUR AIDE, LES ETATS DISPENSATEURS DE L'AIDE DEVRONT MULTIPLIER LES RELAIS (D'INFORMATION, DE PREPARATION, DE TRANSMISSION) AFIN DE REpondRE AUX BESOINS REELS DES ETATS PARTENAIRES. ET PARMIS CES RELAIS, PEUVENT PARFAITEMENT FIGURER LES ORGANISMES COOPERATIFS, COMME LE MONTRENT DEJA LES DISPOSITIONS ADOPTEES PAR PLUSIEURS ETATS EUROPEENS - EN LIAISON AVEC VOTRE ALLIANCE COOPERATIVE INTERNATIONALE. MAIS POUR POUVOIR UTILISER LE CANAL COOPERATIF CECI SUPPOSE QUE CHAQUE ETAT RECONNAISSE L'IMPORTANCE DU SECTEUR COOPERATIF, EN FAVORISANT SON EXPANSION ET JE PEUX VOUS DIRE QUE LA FRANCE LE FERA : NOUS AVONS RETENU DANS LA REFORME DE L'ENTREPRISE DES MESURES EN_FAVEUR DU SECTEUR COOPERATIF. UN PROJET DE LOI QUI SERA BIENTOT SOUMIS AU PARLEMENT FRANCAIS, A ETE PREPARE PAR LE GOUVERNEMENT POUR FACILITER LE DEVELOPPEMENT DES SOCIETES COOPERATIVES OUVRIERES DE PRODUCTION ET POUR ACCROITRE LES POSSIBILITES OFFERTES REELLEMENT AUX TRAVAILLEURS DE PARTICIPER A LEUR GESTION. MAIS IL FAUT AUSSI QUE LES ETATS ACCEPTENT D'UTILISER LE RESEAU COOPERATIF INTERNATIONAL, SANS VOULOIR PORTER ATTEINTE A SA LIBERTE, POUR DISTRIBUER OU RECEVOIR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT ET SUR CE POINT EGALEMENT JE VOUS INDIQUE QUE LA FRANCE EST DISPOSEE A LE FAIRE. ELLE LE FERA DES QUE VOTRE MOUVEMENT SE SERA ORGANISE AU NIVEAU INTERNATIONAL POUR OFFRIR LES GARANTIES D'EFFICACITE NECESSAIRES ET JE PENSE QUE CE 26EME CONGRES, TENU A PARIS, POURRAIT ETRE L'OCCASION D'UNE REFLEXION ET DE PROPOSITIONS UTILES SUR CE THEME. MESDAMES ET MESSIEURS LES COOPERATEURS, DANS CE MONDE ACTUEL, QUI SE RESSERRE SUIVANT UN MOT CELEBRE ET DONT LA MONDIALISATION S'ACCENTUE, LA FORCE DU MOUVEMENT COOPERATIF EST PRECISEMENT D'AVOIR SU A LA FOIS CONSERVER SES TRADITIONS, MAINTENIR SON INDEPENDANCE ET S'INTERROGER SUR LES VOIES DE L'AVENIR : CELA LUI PERMET D'ADRESSER A L'HUMANITE LE MESSAGE D'ESPOIR ET DE PROGRES QUI EST LE VOTRE ET DONT JE SOUHAITE QU'A L'OCCASION DE CE CONGRES ELLE L'ENTENDE.